Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Messagerie et outils pro désactivés avant entretien de licenciemé

Par MissLouna

Bonjour,

J'ai reçu en main propre une lettre pour un entretien préalable de licenciement pour insuffisance professionnelle avec dispenses de préavis payé. A cause de résultats à + 4 % par rapport à l'an passé au lieu des + 30 % attendu.
Des le lendemain mes accès (e-mail et tous logiciels pro) ont été désactivés.
Est ce légal ?
Je suis convention Syntec cadre en poste depuis 9 mois, quel sera la durée de mon préavis 1 ou 3 mois (je trouve les 2 données sur la toile)

Aussi je n'ai reçu aucune alerte de leurs insatisfactions (plutôt des félicitations mêmes) et leur décision a été soudaine.
Est-ce acceptable ?

Merci de vos éclairages
Clt